

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU SAINT-QUENTINOIS

*

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021

AL'APPEL :

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERLOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, Mme Rose-Marie BUCEK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, M. Elie BOUTROY, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE. M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, M. Michel HERBIN suppléant de Mme Francine GOMEL, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST.

Sont excusés représenté(e)s :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marie GONDRY représenté(e) par M. Michel BONO, M. Benoît LEGRAND représenté(e) par M. Grégoire BONO, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Christian MOIRET, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Aïssata SOW, M. Philippe CARMELLE représenté(e) par Mme Monique BRY, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Julien CALON représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Damien NICOLAS, M. Thomas DUDEBOUT.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

* * *

1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Louis SAPHORES comme secrétaire de séance et Mme Sophie HENNIAUX, Directeur Général des Services, comme secrétaire auxiliaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 59 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Alexis GRANDIN, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Damien NICOLAS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARMELLE.

Rapporteur : Mme la Présidente

2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2021.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la dernière réunion du 20 octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 60 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Damien NICOLAS, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, Mme Aïssata SOW, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Djamila MALLIARD.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Monsieur Sylvain VAN HEESWYCK

Arrivée de Monsieur Damien SEBBE

Arrivée de Madame Sylvette LEICHNAM

3 - FINANCES - Présentation du rapport annuel de développement durable 2021.

Le Conseil décide d'adopter le rapport annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS, M. Thomas DUDEBOUT, M. Frédéric ALLIOT, M. Vincent SAVELLI.

Rapporteur : Mme la Présidente

Arrivée de Monsieur Thomas DUDEBOUT

4 - FINANCES - Rapport sur les orientations générales du projet du budget primitif 2022 - Budget principal - Budgets annexes Eau potable, Assainissement, Circuit et Lotissement.

Le Conseil décide de prendre acte de la présentation et de la tenue du débat sur les orientations générales en matière budgétaire compte tenu des éléments développés en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, M. Roger LURIN.

Rapporteur : Mme la Présidente

5 - FINANCES - Dotation de solidarité communautaire - Méthode de calcul - Nouvelle répartition 2021.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la répartition de la dotation de solidarité selon les critères ci-dessous :

- (Potentiel financier x population) 25 %
- (Revenu x population) 20 %
- (Effort fiscal x population) 20 %
- (Indice synthétique DSR population) 35 %

2°) d'approuver les montants de la dotation de solidarité communautaire pour 2021 comme indiqué au présent rapport ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires et à accomplir toutes formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

6 - FINANCES - Attribution de subvention pour l'exploitation de la Bulle.

Le Conseil décide :

1°) de réviser le montant de la subvention attribuée à RÉCRÉA à 1 372 442 € pour 2021 ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de son mandatement au bénéficiaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Jean-Claude DUSANTER, M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

7 - FINANCES - Admissions en non-valeur - Budget Principal.

Le Conseil décide d'admettre en non-valeur, la somme portée sur l'état des produits irrécouvrables et des créances éteintes établi par Monsieur le Trésorier Principal Municipal, pour un montant de 19 809.52 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI.

Rapporteur : Mme la Présidente

8 - FINANCES - Admission en non-valeur - Budget annexe Eau Potable.

Le Conseil décide d'admettre en non-valeur, la somme portée sur l'état des produits irrécouvrables et des créances éteintes établi par Monsieur le Trésorier Principal Municipal, pour un montant de 399 505.18€.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Frédéric ALLIOT.

Rapporteur : Mme la Présidente

9 - FINANCES - Protocole d'accord transactionnel avec la société BC NORD.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet de protocole transactionnel joint au présent rapport, conclu entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la société BC NORD étant entendu que les crédits sont inscrits au budget principal ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer ce protocole et tout document y afférent ainsi que de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI.

Rapporteur : Mme la Présidente

10 - MARCHES - Choix du concessionnaire et approbation du contrat de concession relatif à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains.

Le Conseil décide :

1) d'approuver le choix de la société Philippe Védiaud Publicité en tant que concessionnaire titulaire du contrat de concession relatif à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains ;

2) d'approuver le projet de contrat de concession relatif à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains, et ses annexes ;

3) d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes afférents à l'exécution du contrat de concession et à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) : M. Sébastien ANETTE.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

11 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Délibération rectificative relative à une approbation de Bonus Energie.

Le Conseil décide de substituer le tableau en annexe en lieu et place de la délibération du 22 septembre 2021 relative au même objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Gérard FELBACQ.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

12 - EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention communautaire au titre du Bonus Energie.

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

13 - TRANSPORTS - Avenant n°1 à la convention de délégation et de gestion de la compétence transport scolaire entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Région Hauts-de-France.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les termes de l'avenant n°1 annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur Dominique FERNANDE, Vice-Président en charge des transports et des mobilités, à signer l'avenant n°1 à la convention de délégation et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

14 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Madame la Présidente en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)s : M. Damien NICOLAS.

Rapporteur : Mme la Présidente

La Présidente de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 18 novembre 2021.

La Présidente,



Frédérique MACAREZ

